



La Bicyclette

N° 76

Janvier
2019

Association Place au vélo
6 bd Olivier Couffon - 49000 Angers
02 41 44 35 44 - placeauvelo.angers@laposte.net
<http://placeauveloangers.fr>

ÉDITORIAL

Le plan vélo existe presque

En avril dernier, il avait été officiellement annoncé pour la fin de l'année 2018 dans le magazine d'Angers Loire Métropole. « Le grand plan vélo est lancé » pouvait-on lire. Et c'était donc pour l'agglomération.

Nous avons appris mi-décembre que ce plan vélo n'existera en fait qu'après le vote du conseil municipal en mars prochain. Et donc seulement pour la Ville d'Angers, pas pour l'agglomération. Sur ce périmètre restreint à la ville centre, il inclura tout de même les liaisons avec les communes de la première couronne, en plus des principaux itinéraires intra-muros dont il devra gommer les discontinuités. On devrait aussi voir affirmées dans ce plan des actions en faveur du développement du vélo, comme l'initiation et la formation auprès des scolaires ou d'autres publics, des possibilités de stationnement répondant mieux aux besoins et divers services aux usagers.

Si la dimension d'agglomération est essentielle pour la réussite d'un plan vélo, celui-ci n'aura de sens que dans la perspective donnée par le PLUi, adopté par le Conseil communautaire d'ALM en 2017 et qui s'engage à réduire l'usage de la voiture en ville. Or des signaux inquiétants sont apparus très récemment : des « assises du stationnement » qui visent clairement à trouver de la place pour garer les voitures, ou encore l'ouverture prévue d'une 2 x 2 voies (sans bandes cyclables) dans l'hyper-centre, au débouché du pont de Verdun, en plein secteur rénové à l'intention des piétons.

Ces initiatives destinées à faciliter la vie de l'automobiliste semblent difficilement compatibles avec la volonté affichée par le maire-président, à qui nous laissons volontiers le dernier mot :

« La pratique du vélo en zone urbaine n'est pas affaire de mode ni d'opportunité. Elle correspond à un défi que nous devons relever dans les années à venir : développer les modes de transport alternatifs à l'usage de la voiture individuelle. Comme le tramway et le bus, le vélo est un acteur et un outil majeurs de cette politique qui met l'environnement, notre environnement, au cœur de nos préoccupations. » (*Vivre à Angers*, octobre 2018).

Jean-Michel Trotignon
Coprésident de Place au vélo

Dans ce numéro :

- **Convocation à l'Assemblée générale**
- Chaussidou de la rue des Ponts-de-Cé
- Tramway...
- Cœur de ville : une 4 voies en plein secteur piéton...
- Piste vélo de la Baumette
- Assises du stationnement...
- Boîtes à vélo : 1^{er} congrès
- Vélofrancette...
- Gaston Ramon...
- Formation à la cartographie
- Parade lumineuse...

Atelier vélo

Réglages, petite réparation, entretien, marquage anti-volet Bicycode®...

Samedi 2 février, de 9 h 30 à 12 h, au local, 6 bd Olivier Couffon.

Samedi 23 février de 10 h à midi, au Trois-Mâts, place des Justices.

Non membres de l'association bienvenus.

La rue des Ponts-de-Cé et son chaussidou

Vous avez pu voir dans *Vivre à Angers*, le journal de la Ville, la création de ce nouvel aménagement rue des Ponts-de-Cé. Son nom officiel est Chaussée à voie centrale banalisée. Autrement dit, les vélos ont une bande discontinue de chaque côté de la chaussée alors que les voitures circulent au centre et ne peuvent se croiser qu'en se rabattant sur la bande en l'absence de cyclistes (!) et ce en dehors des passages piétons eux-mêmes protégés par des potelets et des reliefs au sol.

Pour aller où ?

Pour le moment, cet aménagement fait la liaison entre le centre commercial de l'Arboretum et le boulevard Détriché, soit un parcours peu fréquenté par les cyclistes... mais ce n'est que la préfiguration d'une liaison apaisée avec les Ponts-de-Cé, liaison emblématique promise depuis le début du mandat mais qui pourrait bien finir par être réalisée en 2020. En effet, en 2019, un rond-point va être aménagé au carrefour entre la rue David d'Angers, le chemin des Trois Paroisses et la rue Édouard Guinel (carrefour Mignon) puis un nouveau rond-point sera aménagé en 2020 en face du garage Volkswagen afin de permettre l'entrée et la sortie de cette zone d'activités sans passer par le rond-point du Courrier de l'Ouest (lire page 5).

Il restera néanmoins à sécuriser ce dernier, qui ne sera plus une arrivée d'autoroute, ainsi qu'à réduire la vitesse des véhicules motorisés dans la rue des Ponts-de-Cé entre le boulevard d'Estienne d'Orves et le rond-point de l'ESA.

Avis partagés

Nous avons testé à plusieurs ce nouveau chaussidou et nous n'avons pas vécu les mêmes choses. En journée, avec un flux assez faible de voitures, aucun problème, mon vélo circule tout droit comme avec des bandes cyclables habituelles et les autos passent au milieu. Le soir, avec moins de visibilité et plus de voitures, Jacques ou Xavier, pourtant bien éclairés, ont rencontré des automobilistes qui se sont engagés alors qu'une voiture arrivait en face et se sont rabattus presque sur eux, qui heureusement avaient de bons freins. Méconnaissance de ce nouvel aménagement ou inconscience de la priorité au plus faible ? Nous vous invitons à nous faire part de votre vécu au fur et à mesure que la nouveauté va s'estomper. Et si vous ne passez jamais par là, il y en a un autre à tester à Angers, rue Amsler en allant vers la fac de médecine.



Au niveau du centre commercial, le cycliste peut craindre les ouvertures de portières

Aménagement suffisant au centre commercial ?

Devant le centre commercial de l'Arboretum, le chaussidou disparaît et un plateau a été fait pour ralentir les véhicules motorisés et permettre aux piétons de traverser sans danger. Néanmoins, pour des raisons techniques le plateau est très peu surélevé et du fait de la suppression de la bande cyclable, la rue paraît beaucoup plus large malgré la peinture ocre au centre, ce qui incite plutôt à l'accélération bien que la rue soit entièrement en zone 30. Pour finir, des pictogrammes vélo ont été peints au ras des portières de voiture alors même que dans une zone commerciale les ouvertures sont fréquentes et que le vélo doit donc s'en éloigner d'un mètre au minimum... Mais l'hiver est là, et il faudra donc attendre le printemps pour espérer voir cette anomalie corrigée.

Françoise

Tramway : avant qu'il ne soit trop tard

On approche des moments décisifs dans les travaux d'aménagements. Et c'est étrange de voir à quel point les erreurs faites sur la première ligne de tramway n'ont pas servi à en éviter de nouvelles sur la seconde. Car en dépit de notre insistance, depuis plus de deux ans, à souligner les points de passage difficiles voire impossibles pour le vélo le long de cette ligne B, peu de modifications à envisager ont été adoptées. Rappelons

tout de même la plus significative : il y aura bien séparation des flux vélos et piétons sur la piste double sens de l'avenue du Bon Pasteur le long du Parc Balzac.

Tant que l'avancement des travaux n'a pas encore compromis l'avenir, nous continuons à vouloir convaincre nos interlocuteurs qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Les ratés de la première ligne

- Traversée du bas du boulevard Ayrault non prévue (les vélos prennent le passage piétons).
- Absence de contresens cyclable dans la rue Thiers (les vélos prennent le trottoir).
- Voie de bus trop étroite en montant sur le bas du boulevard Ayrault.
- Absence de liaison rue d'Alsace pour tourner à gauche vers le boulevard Foch.
- Ambiguïté piétons-vélos sur le pont à la gare.
- Risques de chute sur la partie en mixité à Avrillé.
- Pavés dangereux sur la partie en mixité rue de Létanduère.

Les angoisses de la seconde ligne

Le carrefour Pasteur-Montaigne : le tram passerait sur l'axe Pierre Lise-Montaigne sans espaces cyclables. Très ennuyeux vu le trafic, la vitesse à 50 km/h, alors que nous sommes en montée vers l'avenue Montaigne. Nous avons fait une ultime proposition, transmise directement au président de l'agglomération par lettre recommandée, en lui demandant de respecter la loi sur l'air qui oblige à faire des itinéraires cyclables à chaque réfection de voirie. Notre proposition : trouver les deux largeurs cyclables en supprimant la voie de tourne-à-gauche (venant de l'avenue Montaigne pour aller vers le Palais de Justice), ce qui répondrait parfaitement aux orientations du PLU de l'agglomération d'Angers (réduire le flux de voitures pénétrant dans le centre-ville, développer vélos et transports en commun). Christophe Béchu nous a répondu en manifestant son intérêt – sans engagement – pour cette proposition, et a demandé qu'elle soit mise à l'étude par la Mission tramway.

D'autres inquiétudes restent encore sans réponse :

- le long de la cale de la Savatte un mélange vélos-piétons dans un endroit très fréquenté par les promeneurs ;
- en bas du boulevard Ayrault vers l'hôpital, le vélo dans une voie de bus trop étroite ;
- plusieurs passages de carrefours non résolus : de la place Mendès-France vers le boulevard Joffre, du boulevard Foch vers la rue David d'Angers, de la rue d'Alsace vers la place Lorraine ;

Didier Auriol nous a quittés



Didier Auriol est mort le 23 octobre après avoir reçu au CHU d'Angers tous les soins qui lui ont permis d'éviter les souffrances des derniers moments.

Didier avait été président de Place au vélo en 2011 et 2012, après en avoir été trésorier. C'était à la fois un convaincu et un actif. Certains se souviennent encore de son enthousiasme et de son efficacité lors de la manifestation que nous avons faite en septembre 2008 rue Paul Bert, où nous avons tracé à la peinture blanche la piste cyclable qui tardait tant à voir le jour.

Il ne s'est pas découragé lorsqu'il a appris, il y a un peu plus d'un an, qu'il devait soigner une tumeur au cerveau, qui allait se révéler quelques mois plus tard impossible à faire disparaître. À un âge où beaucoup commencent à bien profiter de leur retraite, ce passionné de marche et de montagne a vu peu à peu ses forces décliner et son horizon se réduire à sa maison d'Avrillé, où sa femme Marie aura été aussi forte qu'attentionnée. Nous lui avons déjà exprimé toute notre sympathie dans ces moments très difficiles pour elle comme pour tous les proches de Didier. Nos amicales pensées l'accompagnent aujourd'hui dans son apprentissage de l'absence.

- plusieurs traversées de voies maintenues malgré les risques signalés.

La mauvaise anticipation à Avrillé

Une récente rencontre avec élus et techniciens d'Avrillé nous a convaincus de la nécessité d'anticiper pour éviter l'irréparable à l'occasion de l'installation d'une ligne de tramway. Suite à plusieurs chutes de cyclistes, la Ville d'Avrillé a décidé d'interdire la circulation des vélos sur la portion particulièrement étroite qui traverse le cœur de ville, et où la circulation se fait en mixité sur la plateforme du tram. Au risque de coincer une roue de vélo dans le rail s'ajoute celui de glisser (par temps humide surtout) sur la bande centrale par laquelle se fait l'alimentation électrique en l'absence de caténaies.

Un itinéraire de substitution a été mis en place, mais élus et techniciens reconnaissent eux-mêmes qu'il n'est pas du tout satisfaisant (par-

cours anguleux, long et très peu lisible). Résultat : beaucoup de cyclistes roulent sur le trottoir, alors que d'autres continuent à rouler sur la plateforme en dépit de l'interdiction officielle. Une question de responsabilité juridique se pose en cas d'accident grave, mais une autre question juridique se pose avec l'exclusion des vélos d'une voie de circulation sans alternative crédible.

Les conditions de circulation des vélos n'avaient pas été bien anticipées au moment de l'aménagement. Et aujourd'hui, alors que le nombre de déplacements à vélo est en augmentation, il est trop tard pour apporter une solution.

Jean-Michel

Un budget participatif tourné vers le vélo

Le 6 novembre dernier était dévoilé aux Angevins le résultat des votes dans le cadre du budget participatif d'un million d'euros qui a sélectionné 16 projets parmi les 59 en lice. Place au vélo portait les trois derniers (57-58-59) et soutenait le n° 41.

Le projet n° 59, "Stationner son vélo en ville sans problème", est lauréat avec 999 voix sur un total de 6 761 votants, soit 14 % (*). C'est le deuxième poste de dépenses avec 169 000 €. Si nous additionnons les voix qui se sont portées sur les quatre projets vélo (station véloX2, passerelle pont de Basse Chaîne et stationnement) nous arrivons à un total de 35 % ! Signe que la place du vélo à Angers est une préoccupation forte de ses habitant(e)s. Circuler à vélo en ville au quotidien à Angers c'est bien, en sécurité c'est encore mieux...

Deux autres projets proches de nous sont également lauréats : "Connaître la qualité de notre air" (548 voix) et "Sécurisation des rails du tram" (1 055 voix). C'est bien la preuve que la transition énergétique est au cœur des préoccupations des Angevins qui ont porté un projet puis voté pour cinq d'entre eux. Vous pouvez retrouver tout le détail sur la plateforme www.ecrivons.angers.fr

Patrick

Cœur de ville : une 4 voies en plein secteur piéton ! ?

Une 4 voies existe depuis longtemps en centre-ville, c'est la voie des berges. Même réduite à 50 km/h, ça restera difficile à supporter le long de la Maine, dans le bas de l'hyper-centre.

(*) C'est le projet de piège contre les frelons asiatiques qui est arrivé en tête des 16 lauréats, avec 1 546 voix.

Comme si ça n'était pas suffisant, le projet d'aménagement en surface, en principe orienté sur un apaisement de circulation et une redécouverte de la rivière, prévoit un segment à quatre voies. Pas très long : juste sur une quarantaine de mètres, entre le pont de Verdun et la rue Baudrière. Mais suffisant pour bien casser l'ambiance, entre deux espaces largement dédiés aux piétons : la Promenade Jean Turc au pied du château, et le plateau en balcon sur la Maine au-dessus de la partie recouverte de la voie des berges.

L'une des 4 voies se situe pile dans l'axe du trottoir amont du pont de Verdun. Des itinéraires moins directs, et pas très convaincants, ont été prévus pour les vélos. Pour les piétons, cette quatre voies est une coupure dangereuse. Pourquoi quatre voies ? Pour favoriser la fluidité des voitures sortant de ou descendant vers la voie des berges, dont le pouvoir de nuisance déborde ainsi en surface.

Nous avons bien sûr réagi à ce projet quand il nous a été présenté par le groupe Alter, en charge de sa réalisation pour le compte de la Ville. L'aménageur s'est alors engagé à nous faire une nouvelle proposition, que nous attendions au moment de boucler cette Bicyclette.

Jean-Michel

Faire vivre la piste vélo de la Baumette

Le 5 décembre dernier nous étions conviés à une réunion à la Direction départementale des Territoires afin de réfléchir sur l'avenir de la piste vélo attenante à notre local. C'est là que le plan vélo national a été annoncé le 14 septembre, qui prévoit notamment le « savoir rouler ». L'objectif étant que chaque enfant sache pédaler et connaisse les règles élémentaires du Code de la route à son entrée au collège. Actuellement la piste est utilisée de manière très occasionnelle lors de la semaine du vélo à l'école ou bien pour



initier des adultes au vélo par la Prévention Routière.

Alors que les décideurs (État et Ville d'Angers) se renvoient la balle du financement d'un animateur, nous montons au filet en proposant son ouverture lors de nos permanences mensuelles (2 février, 2 mars, 4 mai, 1^{er} juin) de 9 h 30 à 12 h. Sous la surveillance de leurs parents, les enfants peuvent s'exercer à circuler dans des conditions proches de la réalité, les véhicules à moteur en moins...

Pour rappel, sur la voie publique le casque est obligatoire pour les moins de 12 ans et il est préférable d'avoir un œil sur votre enfant en le faisant pédaler devant vous plutôt que derrière, les conditions de circulation étant parfois compliquées, l'ajout d'un rétroviseur peut s'avérer bien utile, etc. C'est ce genre de retour d'expérience que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre en remettant la piste au cœur de l'apprentissage vélo des enfants mais également des adultes.

Dans un premier temps, nous avons proposé que cet équipement municipal soit mis à la disposition des Angevins le dimanche 19 mai prochain dans le cadre de la Journée Citoyenne. Dans un deuxième temps, nous soumettons à la Ville de le rendre accessible toute l'année aux porteurs de la carte Atout par exemple. Bien que proche de la rocade, le site héberge des arbres remarquables et deux bancs pour les admirer entre deux coups d'œil en direction des cyclistes en herbe.

Patrick

Les Ponts-de-Cé : du nouveau sur l'axe nord-sud...

Après l'aménagement de l'intersection « rue David d'Angers / Avenue de l'Europe », la création d'un giratoire et la mise en place de pistes cyclables, la municipalité et l'agglomération ont convié les habitants à une réunion de présentation d'un projet qui devait initialement être réalisé dans plusieurs années...

Au premier semestre 2019, la liaison Angers / Les Ponts-de-Cé va faire l'objet d'une refonte totale ! Deux giratoires vont voir le jour pour sécuriser l'accès à la clinique de l'Anjou et l'accès à l'IRCOM, à l'IFEPSA et au lycée Jean Bodin via la rue Édouard Guinel. Comme pour les aménagements récents rue David d'Angers, les cyclistes auront enfin la possibilité de rouler en sécurité, soit par le « toboggan » ou doit disparaître une voie voitures au profit d'une piste cyclable double sens, soit par une autre piste à double sens parallèle à la liaison entre les deux futurs giratoires.

La rue Édouard Guinel sera traitée ultérieurement, faute des fonds nécessaires... Souhaitons qu'un aménagement provisoire soit étudié très rapidement car sa dangerosité tant pour les cyclistes que pour les piétons n'est plus à démontrer... !

... À Moulin-Marcille...

Dans la zone du Moulin Marcille les travaux pour la refonte de la liaison « giratoire de Sorges / giratoire du Moulin Marcille » seront réalisés au deuxième semestre 2019 (voir Bicyclette n° 75). Enfin, la liaison « giratoire du Moulin Marcille / giratoire du Rivet », avec la création d'un nouveau giratoire en sortie 21 de l'A87, sera réalisée à partir de 2020.

Plusieurs millions d'euros seront investis au service de la collectivité et il est à noter qu'enfin, piétons, cyclistes et automobilistes seront traités à égalité... Enquête de la FUB et plan vélo national y sont sans doute pour quelque chose...

Jacques

... Et pour le pont au-dessus de l'autoroute

Une passerelle vélo de chaque côté en encorbellement, c'était l'idéal pour qu'on puisse enfin être à l'aise sur le pont au-dessus de l'autoroute A87 aux Ponts-de-Cé. Et ça va se faire !

L'enjeu est départemental puisqu'il s'agit d'une route (12 000 véhicules par jour, dont beaucoup de poids lourds) contournant Angers par le sud, la D4, mais il est aussi local car faisant le lien entre les Ponts-de-Cé et Trélazé, à l'entrée de la zone de Moulin Marcille.



Le 14 septembre, le Premier ministre Édouard Philippe est venu présenter à Angers le plan vélo national, aux côtés du ministre de la Transition écologique François de Rugy et de la ministre des Transports Élisabeth Borne. Il avait rencontré auparavant les associations devant le local de Place au vélo, ainsi que des enfants de l'école Condorcet sur la piste routière de la Baumette.

Ce rêve devrait être réalisé à l'horizon 2020. Un examen des structures de l'ouvrage a conclu à la possibilité d'y ajouter des passerelles vélo sur les côtés de 2 m de large chacune, posées sur de grosses traverses métalliques à ancrer sur la maçonnerie. Il faudra aussi réaliser les quatre culées sur le domaine du concessionnaire de l'autoroute. Et on pourra oublier les années d'angoisse à rouler sur ce pont entre voitures et poids lourds, sauf à se retrouver en infraction en prenant le trottoir.

Le projet est évalué à 800 000 €, et sera déposé avant le 30 juin prochain pour pouvoir bénéficier des crédits d'État prévus dans le cadre du plan vélo national. L'équipement cyclable de ce pont figurait parmi les points que nous avons indiqués à Christophe Béchu comme pouvant relever d'un financement d'État, au titre de la résorption de coupures urbaines. Le maire d'Angers est par ailleurs président de l'AFITF, agence de financement des infrastructures de transport françaises, par laquelle devrait passer cette aide financière (voir bicyclette n° 74).

Jean-Michel

Assises du stationnement... pour les voitures

La réunion publique de lancement des « assises du stationnement » a eu lieu en présence du maire Christophe Béchu le 6 décembre, devant une salle d'une centaine de personnes. Choqués par une présentation exclusivement orientée sur la voiture, on ne s'était pas privés de reprendre à notre manière l'affiche de lancement de la soirée, en y plaçant des vélos là où ne figuraient que des voitures. Et de distribuer notre petit détournement de Comm' à l'entrée de la salle.

Le débat qui a suivi la présentation nous a permis de poser ce qui nous semble être la vraie question : celle de la gestion de l'espace public, un bien précieux qui doit être agréable à tous. Et de suggérer ce qui nous semble être l'une des toutes premières réponses : moins de voitures en ville, ça ne fera pas de mal au paysage urbain, ni à nos poumons, et ça fera tout de suite moins de problèmes de stationnement !

Le maire a voulu faire bonne mesure durant sa présentation, en parlant des alternatives à la voiture, des parkings-relais en bout de lignes de tram, ou de son intérêt pour le plan vélo national. Mais la volonté de trouver des places supplémentaires pour garer les voitures reste forte. Nous rejoindrons les commissions où la Ville invite les habitants à réfléchir, en espérant bien que le sens de l'intérêt général l'emportera sur une somme



de considérations individuelles, et qu'on ne se contentera pas de soigner le symptôme – les difficultés de stationnement – avant la maladie – l'invasion automobile.

Le calendrier présenté prévoit qu'un plan d'actions sortira en mars ou en avril. Cinq mois seulement, alors que le plan vélo d'Angers on nous en parle depuis trois ans. Le temps n'a pas la même valeur suivant qu'on travaille sur la voiture ou sur le vélo.

Jean-Michel

Et le stationnement à la gare ?

On pourrait imaginer sans difficulté des assises du stationnement vélo, on ne manquerait pas de sujets à aborder. À commencer par la gare, où nous demandons depuis plus d'un an à être associés au projet de pôle d'échanges multimodal, lequel doit intégrer un système d'accueil des vélos d'une nouvelle dimension, et largement ouvert à tous les usagers du train. Nous avons eu des assurances dans ce sens de Roch Brancour, conseiller régional (angevin) en charge des transports, puis de Bernard Dupré, vice-président de l'agglomération en charge des déplacements. Dans une lettre en date du 14 juin dernier, le président d'Angers Loire Métropole nous affirmait que Place au vélo serait « intégrée à la réflexion à la rentrée ». C'est-à-dire en septembre dernier. Nous attendons toujours.



Angers accueille le premier congrès national des Boîtes à vélo



Boîtes à vélo : premier congrès à Angers

Le congrès fondateur des Boîtes à vélo France a lieu les 18 et 19 janvier 2019 au Centre Pierre Cointreau de la CCI à Angers.

Grâce au dynamisme des Boîtes à vélo angevines, c'est à Angers qu'aura lieu le 1^{er} congrès national des BAV France. Pour ce rassemblement inédit, l'ambition est de créer et d'organiser le 1^{er} Collectif français des entrepreneurs et des entreprises à vélo afin de promouvoir et accompagner la #SolutionVelo comme mode de développement économique dans toutes les villes.

Les Boîtes à vélo sont nées à Nantes en 2012. Puis Grenoble, Paris, Angers, Lyon, Bordeaux, Lille, Tours ont par la suite créé leur propre organisation locale directement inspirée du modèle nantais. Artisanat, restauration, transport, services, culture, logistique. Ces nouveaux entrepreneurs passaient pour des OVNI il y a encore quelques années... Les regards changent et les logiques économiques rencontrent peu à peu les valeurs écologiques et sociales de ces nouveaux acteurs urbains hors du commun. Plus de 130 participants, venus de toute la France, convergeront donc vers le Centre Pierre Cointreau (rue du Château d'Orgemont), avec les vélos mis à disposition par Pony bike. Ils seront accueillis par Mathieu Orphelin, député du Maine-et-Loire et Olivier Schneider, président de la FUB, et reçus à la mairie d'Angers le vendredi soir.

Pour ceux qui voudraient rencontrer les entrepreneurs à vélo et/ou les fabricants de matériel spécifique, vous êtes les bienvenus le samedi 19 entre 14 h 30 et 16 h 30 pour des démonstrations sur le parking.

Merci aux bénévoles de Place au vélo qui vont contribuer au bon déroulement du congrès que ce soit par l'hébergement de congressistes ou des aides matérielles pendant le congrès.

Françoise

Vélofrancette : vitesse maintenue sur le carrefour dangereux

Nous avons reçu en date du 27 novembre une réponse du président du Conseil départemental à notre lettre du 16 juillet concernant l'accident mortel dont avait été victime un cycliste le 12 juillet sur la Vélofrancette, au niveau du pont de Cantenay-Epinard (voir Bicyclette n° 75).

Christian Gillet énonce les mesures, réalisées pour la plupart, destinées à sécuriser ce carrefour entre la véloroute et la route départementale : un renforcement général de la signalisation, et des contraintes supplémentaires pour « amener les cyclistes à marquer un arrêt et mettre pied à terre avant de traverser la route ». Ce qui écarte évidemment notre suggestion de prioriser la voie du plus faible par rapport au plus fort, comme c'est le cas sur un passage piéton.

Nous avons demandé que les contraintes portent avant tout sur l'automobiliste, avec en particulier un abaissement de la vitesse de 70 à 50 km/h, ce qui n'est pas envisagé. Sans bandes rugueuses ou autre système de ralentissement, les excès de vitesse sur cette ligne droite sont donc toujours possibles, aggravés par un manque de visibilité en venant de Cantenay à cause du profil bombé du pont.

À terme « une signalisation lumineuse de traversée vélo » sera mise en place, et se déclenchera « lorsqu'un passage de cycliste sera détecté ».

Gaston Ramon : le plus gros reste à faire

Le très problématique croisement des boulevard du Doyenné, du boulevard Gaston Ramon et de l'avenue Joxé, nous a fait des fleurs : sas renforcés, bandes cyclables relookées, traversées cyclables autorisées aux passages pour piétons et un tourne-à-droite. Voilà qui sécurise « un peu » la circulation sur ce nœud routier toujours très emprunté.

Mais la nouveauté tient en la nouvelle voie piétons-vélos créée, parallèle à Gaston Ramon, en direction des magasins Conforama et Carrefour. Nous pensions avoir fait poids pour le choix de ce nouvel aménagement sur un terrain municipal enherbé qui jouxte la Cité, à proximité de l'actuelle mosquée. Mais la vraie raison est le déplacement du marché Monplaisir du dimanche matin qui doit venir s'installer sur cet espace en prévision des travaux du tram autour de la place de



Bd Gaston Ramon devant le centre commercial Carrefour : pas de piste cyclable, et pratiquement pas de trottoir !

l'Europe. Une solution intéressante pour les cyclistes et piétons pour les mois qui viennent.

Le gros du travail cependant reste à faire : le boulevard Ramon à 2 X 2 voies au droit du magasin Carrefour peine toujours à laisser une place véritable aux cyclistes (comme aux piétons sur des trottoirs extrêmement étroits), sur des voiries en bon état. Le projet « Saint-Serge, faubourg actif », sur lequel travaille Alter, ne pourra pas faire l'impasse de cette liaison avec la Maine et le pont Jean Moulin, d'autant que la voie verte prévue – de la nouvelle patinoire au pont de Segré – la coupera à angle droit et nous incite à rêver à des voies enfin apaisées dans cette zone à caractère économique. Mais pourquoi cela serait-il incompatible ?

Dominique

Formation à la cartographie avec Place au vélo

Les 15 et 16 décembre dernier, Fabrice et Frédéric, de Place au vélo, ont coanimé une formation cartographie bénévole aux côtés de Pierre, de l'association Les Petits débrouillards. Huit stagiaires du monde associatif des régions Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine se sont retrouvés à Angers durant un jour et demi pour découvrir la cartographie OpenstreetMap.

Le programme était dense :

- Pourquoi utiliser et participer à la cartographie "libre" (ne pas laisser Google tracer seul nos vies pour tout savoir de nous, mais surtout apprendre à bien connaître notre territoire).

- Comment faire une carte (avec du papier, un smartphone, un ordinateur), et pour quels usages (guidage, affichage de cartes collaboratives pour peser dans le débat public notamment,...).

- Apprendre à organiser des cartoparties (séances de cartographie collaborative, associer des publics différents,...).

Place au vélo collabore désormais activement à la mise à jour de la cartographie OpenStreetMap, dont les données sont reprises par l'application Géovélo, de plus en plus utilisée par les cyclistes en France, mais aussi en Europe.

Pour le moment, Angers fait un peu bande à part, contrairement à Nantes, Tours, Blois, Orléans et les organismes officiels de promotion du tourisme en Pays de la Loire et Centre Val de Loire : tous ont opté pour Géovélo comme outil fédérateur, pour les cyclistes de tous les jours et des vacances. Nous espérons que 2019 permettra à Angers de rejoindre le peloton Géovélo, outil français reposant sur des données libres et collaboratives.

Frédéric

Parade lumineuse et mouillée

Une bonne vingtaine de courageux ont bravé la pluie, samedi 15 décembre, pour notre traditionnelle parade lumineuse dans les rues du centre-ville. Nous étions rejoints cette année par des adeptes de la trottinette électrique, dont les illuminations inventives n'avaient rien à envier à certains de nos vélos.

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, on recommencera ! Toujours dans l'idée de montrer qu'on peut faire ses courses à vélo en ville, et que l'hiver n'est pas un handicap pour choisir ce moyen de transport aussi économique qu'écologique.



CONVOCAATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PLACE AU VÉLO

En tant que membres de l'association Place au vélo vous êtes invités à participer à notre assemblée générale annuelle

Jeudi 31 janvier 2019 à 20 heures

à la Bibliothèque anglophone, 60 rue Boisnet (proche de l'arrêt du tram Molière).

A l'ordre du jour :

Compte rendu d'activités • Bilan financier • Débat sur les orientations

Questions diverses • Renouvellement du conseil d'administration

Même si vos disponibilités ne vous permettent pas de vous engager plus avant, votre participation à l'assemblée générale est importante pour légitimer notre action auprès des élus, et enrichir le débat en faveur du développement du vélo comme moyen de déplacement. Nous devons être nombreux à montrer notre désir d'un espace public véritablement apaisé sur l'agglomération.

Place au vélo est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), qui compte maintenant plus de 300 associations ou antennes en France, et qui a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du Plan vélo national présenté le 14 septembre dernier à Angers par le Premier ministre.

PLACE AU VÉLO

Pour l'amélioration de la circulation en ville à vélo

Place au Vélo est une association d'usagers :

- pour l'usage quotidien du vélo en ville, militant pour un réseau cyclable cohérent, sécurisé et confortable ;
- pour un partage de l'espace urbain plus favorable aux cyclistes et aux piétons.

**Le vélo au quotidien a besoin de vous.
N'oubliez pas de renouveler votre adhésion annuelle !**

Nos réunions sont ouvertes à tous les adhérents, elles sont bimestrielles, les seconds mercredis du mois à 20 h.

Vous pouvez consulter les dates des prochaines réunions sur notre site internet :
<http://www.placeauveloangers.fr>

Place au Vélo

6 boulevard Olivier Couffon
49000 ANGERS

Tél. : 02 41 44 35 44

placeauvelo.angers@laposte.net

<http://www.placeauveloangers.fr>

Bulletin d'adhésion 2019

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :

Tél. :

À renvoyer à **Place au Vélo**, 6 bd Olivier Couffon, 49000 Angers. Avec votre règlement par chèque à l'ordre de « Place au Vélo », d'un montant de :

- 8 € pour une adhésion individuelle.

- 10 € pour une adhésion familiale (nombre de personnes :)

- 4 € pour les moins de 18 ans, chômeurs, étudiants.

-... € comme membre bienfaiteur (au-delà de 10 euros).